

Ce cri d'alarme du Conseil vient s'ajouter à ceux de la ministre québécoise des Affaires culturelles, M^{me} Lucienne Robillard, de l'opposition péquiste, de l'Union des écrivains québécois et de la Coalition contre toute taxe sur les livres.

Quand est-ce que ce gouvernement va enfin retirer ce projet de taxe néfaste?

* * *

[Traduction]

LES FORÊTS

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester): Monsieur le Président, on fait pression pour rouvrir le protocole d'entente entre les États-Unis et le Canada sur l'industrie forestière.

Or, pour des motifs économiques sérieux, il est dans l'intérêt de l'industrie forestière canadienne de maintenir ce protocole à longue échéance.

C'est seulement après avoir adopté des mesures de remplacement convenables qu'on pourra entreprendre des négociations. Les ministres et les hauts fonctionnaires pourraient alors travailler étroitement avec les représentants de l'industrie et les députés de la région de l'Atlantique pour contrer d'éventuelles mesures de rétorsion de la part des États-Unis.

Comme les représentants américains préparent déjà leur dossier, le Canada devrait faire preuve d'une grande prudence.

* * *

L'ÉCONOMIE

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, le ministre du secret a frappé de nouveau.

En 1989, le ministre des Finances a refusé de remettre au *Ottawa Citizen* des documents ministériels comptant quelque 530 pages qui montraient que, au moment où il disait aux Canadiens pendant la campagne électorale de 1988 qu'il avait mis de l'ordre dans les finances du pays, le ministre des Finances savait très bien que l'économie se repliait et que le déficit s'emballait.

Comme si ça ne suffisait pas, nous apprenons maintenant que le ministre en cause a également refusé de divulguer des renseignements sur les résultats d'un sondage commandé par son ministère en 1989 pour mesurer la réaction de la population aux politiques économiques du gouvernement. Ce n'est qu'après le dépôt d'une plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée que le ministre a accepté de divulguer les résultats.

Article 31 du Règlement

En gardant le silence et en faisant de l'obstruction, le ministre montre que son gouvernement et lui n'hésiteront pas à cacher des renseignements aux Canadiens et, si l'occasion se présente, qu'ils rouleront sans vergogne la population.

Les jours d'un gouvernement de cet acabit sont comptés.

* * *

[Français]

LES FRANCOPHONES

M. Marcel R. Tremblay (Québec-Est): Monsieur le Président, en visite au Nouveau-Brunswick, la semaine dernière, Jean Chrétien a laissé entendre à la presse que les organismes acadiens auraient changé de position dans le dossier de l'Accord du lac Meech, sous la pression des gouvernements qui les subventionnent.

Ainsi, monsieur le Président, Jean Chrétien n'est pas seulement revenu en politique pour remettre le Québec à sa place, voilà qu'il s'attaque maintenant à la crédibilité et à l'honnêteté intellectuelle des dirigeants des organismes acadiens.

À juste titre, la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick et la Fédération des francophones hors Québec ont demandé à M. Chrétien de se rétracter et de présenter des excuses pour ses propos méprisants.

Mais fidèle à la tradition libérale, monsieur le Président, plutôt que d'avouer sa faute, M. Chrétien a choisi d'en remettre.

Fidèle à la tradition libérale, monsieur le Président, Jean Chrétien a choisi d'insulter et de ridiculiser ceux et celles qui osent s'exprimer librement.

Les Acadiens se souviennent du régime libéral, où toute dissidence, où toute divergence d'opinion était proscrite.

Monsieur le Président, avec les Libéraux, plus ça change, plus c'est pareil.

* * *

● (1410)

[Traduction]

LES DROITS DE L'ENFANT

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur le Président, le récent sommet mondial sur les droits de l'enfant n'était pas seulement un rassemblement de dirigeants mondiaux. C'était aussi une occasion pour les jeunes du monde de nous dire à nous, les adultes,